



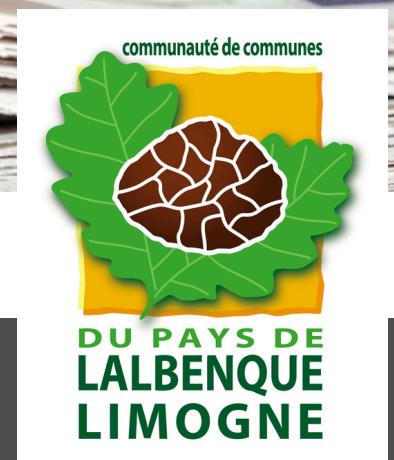
Communauté de Communes  
**PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE**

## REVUE DE PRESSE

---

# INFORMATIONS DE LA CCPPL

Semaine du 01 juillet au 07 juillet 2024



PARUTION  
05 JUILLET  
2024



## AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS

### Conseil des territoires lotois : petite enfance et attractivité médicale à l'ordre du jour

Vendredi 5 Juillet 2024 à 17 h 32



Ce vendredi 5 juillet 2024, Serge Rigal, président du Département du Lot, Jean-Luc Marx, Vincent Labarthe, Sophie Sarfati, Jean-Claude Sauvier, Mireille Figeac, Serge Bladinières, Jean-Marie Courtin, respectivement présidentes et présidents du Grand Cahors, du Grand- Figeac, des communautés de communes de Labastide-Murat, Lalbenque-Limogne, Cazals-Saviac, Vallée du Lot et du Vignoble et Quercy Bouriane se sont réunis dans le cadre du conseil des territoires lotois.

Le conseil des territoires lotois est une instance de dialogue et de coopération, créée il y a cinq ans, (<https://lot.fr/actualites/le-conseil-des-territoires-lotois-vu-le-jour>) dont l'objectif est de travailler de façon concertée sur des enjeux communs et des sujets structurants pour le Lot, mais qui nécessitent la coopération de différentes institutions. Voirie, voies vertes, tourisme, énergies renouvelables ont été parmi les sujets déjà évoqués dès le démarrage de ce conseil des territoires.

Lors de la crise de la covid, ces réflexes de coopération avait notamment permis d'être plus efficaces pour aborder des dossiers de gestion de crise et que la distribution de masques pour les Lotois (<https://lot.fr/actualites/masques-tissu>), les solutions pour soutenir l'achat local (<https://lot.fr/actualites/les-produits-lotois-ma-pr-f-rence-moi>) et la relance du tourisme avec la campagne de communication commune «Les spots du Lot» (<https://lot.fr/actualites/le-lot-le-meilleur-des-spots-pour-passer-des-vacances-et-rester>).

A l'occasion de la réunion du 5 juillet, les élus ont mis en haut de leurs priorités la nécessité de faire mieux ensemble sur deux enjeux d'actualité qui correspondent aux besoins des Lotois et du territoire. Concrètement, durant six mois, un travail partenarial va débuter entre le Département et toutes les intercommunalités sur le service public de la petite enfance (animation de la réflexion portée par le

Département) et l'attractivité médicale (animation de la réflexion portée par le Grand-Figeac et les intercommunalités).

«Dans les territoires ruraux comme les nôtres, nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'agir chacun de notre côté sur des sujets qui nous concernent tous. Plutôt que de disperser nos moyens, c'est en cumulant nos forces que nous serons à la hauteur des attentes des Lotois, dans un contexte marqué par la défiance en matière d'action publique. Avec tous les présidentes et présidents d'intercommunalités, plusieurs maîtres-mots sont revenus dans les échanges : partage, dialogue, respect mutuel et aussi coopération et co-construction. C'est ce qui fait aussi la force de la République de pouvoir travailler en venant d'horizons différents au service des citoyens », a résumé Serge

Rigal, président du Département. Prochaine étape pour rendre concret ces engagements : des réunions entre élus et techniciens des différentes collectivités permettront d'avancer sur ces sujets dans les semaines et mois à venir et le conseil des territoires lotois se réunira une nouvelle fois en novembre 2024 pour faire l'état des lieux des avancées.



### Le Département et les intercommunalités unis pour avancer le Lot



Retour sur la réunion du conseil des territoires lotois.

Ce vendredi 5 juillet 2024, Serge Rigal, président du Département du Lot, Jean-Luc Marx, Vincent Labarthe, Sophie Sarfati, Jean-Claude Sauvier, Mireille Figeac, Serge Bladinières, Jean-Marie Courtin, respectivement présidentes et présidents du Grand Cahors, du Grand Figeac, des Communautés de communes de Labastide-Murat, Lalbenque-Limogne, Cazals- Saviac, Vallée du Lot et du Vignoble et Quercy Bouriane se sont réunis dans le cadre du conseil des territoires lotois.

Le conseil des territoires lotois est une instance de dialogue et de coopération, créée il y a cinq ans, dont l'objectif est de travailler de façon concertée sur des enjeux communs et des sujets structurants pour le Lot, mais qui nécessitent la coopération de différentes institutions. Voierie, voies vertes, tourisme, énergies renouvelables ont été parmi les sujets déjà évoqués dès le démarrage de ce conseil des territoires.

Lors de la crise de la Covid, ces réflexes de coopération avait notamment permis d'être plus efficaces pour aborder des dossiers de gestion de crise tels que la distribution de masques pour les Lotois, les solutions pour soutenir l'achat local et la relance du tourisme avec la campagne de communication commune « Les spots du Lot ».

A l'occasion de la réunion du 5 juillet, les élus ont mis en haut de leurs priorités la nécessité de faire mieux ensemble sur deux enjeux d'actualité qui correspondent aux besoins des Lotois et du territoire. Concrètement, durant six mois, un travail partenarial va débuter entre le Département et toutes les intercommunalités sur le service public de la petite enfance

« Dans les territoires ruraux comme les nôtres, nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'agir chacun de notre côté sur des sujets qui nous concernent tous. Plutôt que de disperser nos moyens, c'est en cumulant nos forces que nous serons à la hauteur des attentes des Lotois, dans un contexte marqué par la défiance en matière d'action publique. Avec tous les présidentes et présidents d'intercommunalités, plusieurs maîtres-mots sont revenus dans les échanges : partage, dialogue, respect mutuel et aussi coopération et co-construction. C'est ce qui fait aussi la force de la République de pouvoir travailler en venant d'horizons différents au service des citoyens », a résumé Serge Rigal, président du Département.

Prochaine étape pour rendre concret ces engagements : des réunions entre élus et techniciens des différentes collectivités permettront d'avancer sur ces sujets dans les semaines et mois à venir et le conseil des territoires lotois se réunira une nouvelle fois en novembre prochain pour faire l'état des lieux des avancées.



## Un club de foot au top



Le bureau du FCLF qui a présidé l'AG - Crédits : JLM46

Vendredi 21 juin s'est tenue l'assemblée générale du football club de Lalbenque Fontanès (FCLF) à la salle des fêtes de Fontanès sous la présidence de Julien Jordan. Etaient présents de nombreux élus du territoire au premier rang dont entre autres, Jean-Claude Sauvier président de la communauté des communes Lalbenque-Limogne, Nelly Ginestet vice présidente, Roselyne Valette, maire de Fontanès, Liliane Lugol maire de Lalbenque, Aurélien Pradié député, Sébastien Nodary conseiller régional. Après une minute de silence observée en mémoire d'un ancien dirigeant récemment décédé, le rapport moral du président s'est attaché à remercier et féliciter tour à tour, les dirigeants du club, les éducateurs, joueurs, les sponsors et les municipalités qui entretiennent les terrains, les installations sportives et octroient des subventions. Le rapport financier a montré des recettes saines et un bilan positif. Concernant les séniors



La salle des fêtes de Fontanès avec les élus du territoire au premier rang - Crédits : JLM46

qui sont sous la responsabilité de Jean-François Di-champ, le bilan de la saison est positif pour les équipes. Pour la saison prochaine plusieurs nouveaux joueurs vont arriver et le club repartira comme cette saison

passée avec 3 équipes. Concernant les équipes féminines, Serge Vidal sera remplacé par Elodie Besse pour diriger les 61 licenciées. La section féminine marche super bien avec plusieurs équipes allant des

jeunes, aux séniors. Concernant les équipes jeunes de l'école de foot, les différents éducateurs ont tous félicité leurs groupes. L'école de foot compte des équipes allant des U7 aux U17 et pour cette saison di-

rigée par Florent Pereira et Nicolas Besse. La section U13 a particulièrement brillé notamment à la finale du Festi Foot de la ligue Occitanie. Les élus en fin d'AG ont tous félicité le club et les valeurs qu'il véhicule.

JLM46

**L A B E N Q U E . U N E A I D E A U P R O J E T S P O R T I F  
E T C U L T U R E L J E U N E S**



Jeudi 20 juin à l'occasion de la séance plénière de la communauté de communes du Pays de Lalbenque/Limogne (CCPLL), Jean-Claude Sauvier a rajouté à l'ordre du jour avec l'accord des élus, l'aide du projet sportif et culturel jeune, saison 2023/2024.

Geneviève Dejean, vice-présidente en charge de la culture en a décliné le contenu. Ce dispositif a pour objet de favoriser la pratique sportive des jeunes de 5 à 15 ans inclus, domiciliés sur le territoire de la CCPLL. Celle-ci contribuera à participer aux efforts faits par les clubs et associations affiliés à une fédération pour maintenir leurs actions d'éducation de formation et d'animation auprès des jeunes. L'aide par enfant du territoire est de 25€ pour les clubs et associations affiliés domiciliés sur le territoire de la CCPLL. Pour les clubs et associations affiliés domiciliés hors du territoire et ayant une activité non pratiquée sur le territoire la CCPLL, l'aide par enfant de la CCPLL est de 12,50€. Après recensement auprès des clubs, une convention comportant les modalités financières et les modalités d'instruction de la demande d'aide devra être conclue comme chacun pour l'année sportive 2023/2024.